Publié le 15/12/2022



ID: 081-200040905-20221208-08122022\_3\_6-DE



# Deliberation Conseil Communautaire Communaute de Communes Carmausin-Segala

## **SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 2 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François Mitterrand à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL					
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1		
Titulaires présents	43	Voix délibératives	49		
Délégués avec pouvoir	5	Membres présents	44		

### Titulaires présents: 43 (du début au point 4.8), 44 (du point 5.1 à 6), 45 (du point 7 à la fin)

ASTIE Alain (à partir du point 5.1), AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BEX Fabienne, BONFANTI Djamila (à partir du point 7), BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, CALMELS Thierry, CARMES Monique, CINTAS Jean-Marc (pouvoir de SAN ANDRES Thierry), CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine (pouvoir de BOUYSSIE François), DELPOUX Jacqueline (pouvoir de MAFFRE Alain), EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François, LEBLOND Nelly, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MANUEL Christian, MARTY Denis, MERCIER Roland, MILESI Marie, NORKOWSKI Patrice, PENA Sylviane, PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline, RICHARD-MUNOZ Sonia (pouvoir de BONFANTI Djamila jusqu'au point 6), SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, SOURDIN Anne (pouvoir de ORRIT Didier), TAGLIAFERRI Rosanne, TESSON Régis, TOUZANI Rachid, TROUCHE Alain, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

#### Suppléant présent avec voix délibérative : 1

ALQUIER Philippe (représente VALIERE Jean-Paul)

#### Titulaires excusés: 12 (du début au point 4.8), 11 (du point 5.1 à 6), 10 (du point 7 à la fin)

ASTIE Alain (jusqu'au point 4.8), BALARAN Jean-Marc, BARBE Christian, BONFANTI Djamila (jusqu'au point 6 – pouvoir à RICHAR MUNOZ Sonia), BOUYSSIE François (pouvoir à COURVEILLE Martine), HAMON Christian, MAFFRE Alain (pouvoir à DELPOUX Jacqueline), ORRIT Didier (pouvoir de SOURDIN Anne), SAN ANDRES Thierry (pouvoir à CINTAS Jean-Marc), SANCHEZ Marie-Christine, SELAM Fatima, VALIERE Jean-Paul (représenté).

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

#### Secrétaire de séance :

**BOUSQUET Jean-Louis** 

# DELIBERATION N° 08/12/2022-3.6 DECISION MODIFICATIVE N°1 – 2022 DU BUDGET ANNEXE ACCUEIL PETITE ENFANCE

Le Président présente à l'Assemblée délibérante la Décision modificative n°1 du budget annexe accueil petite enfance telle que présentée ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 15/12/2022

SLOW

ID: 081-200040905-20221208-08122022\_3\_6-DE

Désignation	Dépen	ises (1)	Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-64111 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0,00€	5 000,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00€	5 000,00 €	0,00€	0,00€
D-65741 : Subventions de fonctionnement aux ménages	225 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
D-65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0,00€	225 000,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	225 000,00 €	225 000,00 €	0,00€	0,00€
R-75822 : Prise en charge du déficit du BA à caractère admin, par le BP	0,00€	0,00€	0,00€	5 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00€	0,00€	0,00€	5 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	225 000,00 €	230 000,00 €	0,00€	5 000,00 €
Total Général	5 000,00 €		5 000,00 €	

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

mausin

APPROUVE la décision modificative n°1 – 2022 du budget annexe accueil petite enfance.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

> Certifié conforme, Le Président Didier SOMEN

Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET

Publication sur le site internet le 15 DEC. 2022

Auteur de l'acte : Didier SOMEN, Président